

## Maternelle Charles Digeon



### Compte rendu du conseil d'école du 4 novembre 2010

Présents :

Mr Pasquier, directeur de l'école

6 enseignantes

Mme Marghieri, Mr Paillas, Mme Paillière

2 représentantes MAPE (Mme Sobel, Mme Mercier)

2 représentantes FCPE

La séance commence à 18h10

#### **1) Bilan de la rentrée**

226 élèves :

Petite Section : 28, 27, et petit/moyen : 28

Moyenne Section : 30, 30

Grande section : 28, 28 et moyen/grand : 27

2 nouveaux enseignants et de nombreux remplacements.

Rentrée mouvementée surtout en grande section, avec une difficulté à trouver un remplaçant fixe, à ce jour la stabilité n'est pas encore assurée.

L'équipe d'ATSEM est renforcée, 1 en plus, donc 1/classe sauf en grande section.

Avant la fin de l'année scolaire un mot sera donné aux parents pour leur rappeler que l'accueil des moyens/grands se fait sous le péristyl, et un accompagnement par les ATSEM jusque dans la cour.

## **2) Règlement intérieur**

Validé par l'ensemble de l'assistance.

Il est rappelé que les poussettes sont interdites sous le péristyl, car c'est un lieu de passage en cas d'évacuation incendie.

## **3) Report du vendredi du pont de l'ascension**

La journée du 3/6 sera remplacée par le mercredi 27/4 (reprise de l'école le mardi 26/4). Validé par l'ensemble de l'assistance.

Cela sera confirmé dans les cahiers de liaison, lorsque l'inspecteur de l'Académie aura donné son accord.

Le centre de loisirs sera assuré le vendredi 3/6.

## **4) Projet d'école 2010-2012**

feuille jointe prochainement

## **5) Aide personnalisée**

Mise en place pour les enfants en difficulté ponctuelle, depuis 3 ans.

Chaque enfant a besoin de temps pour l'adaptation au sein de l'école et de la classe, mais parfois avec l'accord des parents, un psychologue scolaire peut être appelé en cas de doute de la part de l'équipe enseignante.

Une éducatrice peut également participer lorsqu'un enfant a des difficultés à saisir le « sens » de l'école, ou pour les enfants non francophones, par exemple.

Cette aide d'1/2 heure peut avoir lieu le midi ou le soir de 16h30 à 17h30 après le goûter. Cette aide est assurée par l'enseignant de l'enfant ou par un collègue, ce qui est parfois nécessaire en cas de difficulté de communication. Environ 10 % des enfants sont concernés, surtout chez les moyens ou les grands.

## **6) Vie de l'école**

La piscine concerne la classe des grands et des moyens/grands, à raison de 18 séances d'1/2 heure dans l'eau.

4 adultes pour 27 enfants

Les sorties scolaires : la municipalité n'accordera pas de subvention pour les classes transplantées, cette année (poney).

Elle donne l'équivalent de 55 €/enfant (ce qui représente 12430 €), sur le compte de la coopérative de l'école, et il faut un minimum de 2 projets par école et une participation inférieure à 44 € des familles.

Mme Marghiéri assure que la Mairie peut aider les familles en difficulté financière.

Plusieurs projets proposés par les enseignants :

- développer les compétences artistiques
- Musée d'Histoires Naturelles
- Patrimoine à hauteur d'enfant (Musée de Cluny, bateaux mouches)
- Spectacles vivants à la Cité de la Musique.

Les sorties en car sont chères.

Le plan vigipirate est «rouge», donc actuellement les sorties autorisées en car, pas de métro ou RER.

Les sorties sont sous la responsabilité de l'enseignant et du directeur, mais les parents sont en droit de refuser la sortie (en cas de risque modéré).

Cours d'anglais prévus dès janvier dans l'école à raison de 2 fois/semaine d'une durée de 30 minutes pour les classes de moyens/grands et grands.

## **7) Coopérative scolaire**

Bilan de l'année 2009/2010 reste 3393,78€

Cette année la somme de 5000€ a été récoltée contre 1000€ l'année dernière. Cet argent permet de financer le matériel de sport (poutre, ballons en salle de gymnastique), le matériel d'art plastique, les livres les jeux, les sorties de fin d'année, et de souscrire à une assurance.

De plus l'argent provenant de la vente des photos individuelles (1000€) et de groupe (1000€) permet à l'école de récolter 35% de ces ventes, placé sur les comptes de la coopérative.

## **8) Travaux**

Des petits travaux sont faits régulièrement et les gros travaux ont été faits lors des vacances de la Toussaint, comme le sol ou les peintures de certaines classes ainsi que la chaudière.

Des travaux de mise aux normes ont déjà commencé en élémentaire et vont se faire bientôt en maternelle (couloirs communs), pendant la présence des enfants. Les ouvriers travaillent de 4h du matin à 13h, et doivent banaliser le chantier. Si le directeur estime que les règles de sécurité ne sont pas appliquées, il peut faire suspendre les travaux. Nous, parents, nous allons être très vigilants au respect de toutes ces mesures.

En projet : réfection et modernisation du réfectoire pendant les grandes vacances, réparation des stores dans les classes exposées plein sud, réfection du péristyl car de nombreuses fuites observées.

La séance se termine à 19h30

